



LGBTI EN AFRIQUE PROPOSITION DE PLAN DE TRAVAIL

L'HOMOPHOBIE EN AFRIQUE : UNE REALITE INQUIETANTE

I/ Etat des lieux

A. Les lois

- 1) Quelques progrès marginaux
- 2) Revue synthétique des lois existantes et des projets en cours

B. Les violences et discriminations

- 1) Les pratiques d'origine étatique
- 2) Les pratiques d'origine non étatique

II/ Contours et sources

A. Contours

- 1) Homophobie d'en haut
- 2) Homophobie d'en bas

B. Sources

- 1) Anti-occidentalisme
- 2) Politique interne
- 3) Religion, superstition et croyances
- 4) Frustrations économiques et sociales
- 5) Les médias

LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE : UNE NECESSITE POUR L'AFRIQUE

I/ Au plan des droits humains

- A. Revue synthétique des principaux droits humains des LGBTI bafoués en Afrique
- B. Défendre les droits des LGBTI c'est protéger la société dans son ensemble

II/ Au plan juridique

- A. Rappel des textes internationaux et régionaux relatifs aux droits humains dont les Etats africains sont signataires
- B. Risques juridiques de la violation persistante de ces textes
- C. Risques d'un isolement de l'Afrique sur la scène internationale

III/ Au plan économique

- A. Surcoûts de santé publique
 - 1) Accès aux soins
 - 2) Dépistage
 - 3) Efficacité des programmes sanitaires
- B. Moindre productivité globale de la population
- C. Accroissement de la pauvreté

QUELLES SOLUTIONS ?

I/ Appuyer et renforcer les initiatives en cours

- A. Rappel des initiatives en cours
 - 1) Au niveau international
 - 2) Au niveau européen
 - 3) Au niveau français
 - 4) Au niveau africain

B. Prévenir contre toute forme de reculade ou d'incohérence

(exemples du précédent récent de la Cour de Justice de l'UE ou du contentieux en cours avec le Cameroun)

II/ Aller plus loin

A. Dés-occidentaliser la question de la défense des LGBTI

1) Déconstruire les discours reliant la question LGBTI à l'Occident

2) Localiser les actions : déléguer autant que possible aux acteurs locaux

3) Encourager le développement du dialogue avec les Etats pour qu'ils mettent en place leurs moyens et leurs propres politiques de lutte

(moyen de maintenir la pression tout en respectant leur souveraineté et les spécificités locales)

B. "Universaliser" la défense des LGBTI

1) Ne pas systématiquement traiter la question de manière spécifique : la relier sur le terrain autant que possible à des combats plus généraux ou connexes (droit des minorités, questions d'égalité,...)

2) En conséquence, réaffirmer que les droits humains sont universels et indivisibles

3) Ne pas recourir exclusivement à des acteurs locaux "LGBT" : "sous-traiter" ces actions également à des défenseurs de combats plus généralistes

4) Promouvoir et renforcer la protection des défenseurs des droits en général

5) Insister sur la lutte contre les discriminations légales fondées sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle dans le volet des conditionnalités de l'aide au développement